

Formation des futurs agriculteur-riche-s bios, la FNAB demande la mise en place d'un fonds dédié

Paris, le 23/11/2018.

En 50 ans la France a perdu 1,5 millions de fermes, 20% de surfaces agricoles et 3 millions d'agriculteurs. Uniquement sur ces vingt dernières années on enregistre une baisse de 25% du nombre de producteurs et productrices agricoles. Alors que cette tendance est inquiétante, un nouveau coup d'arrêt vient d'être porté au renouvellement des générations. Fin octobre, VIVEA, unique fonds de formation pour les exploitant-e-s agricoles, a décidé, sans concertation préalable avec les acteurs concernés, de supprimer les financements existants pour toutes les formations qui se déroulent en amont de l'installation sur une exploitation agricole. Cette décision brutale inquiète la FNAB car elle menace l'installation en agriculture biologique.

Nous demandons que le ministère de l'Agriculture, qui siège au conseil d'administration de VIVEA, travaille avec tous les acteurs de la formation professionnelle à la construction d'un fonds dédié à l'émergence de projets, abondé par VIVEA et d'autres fonds complémentaires, afin de garantir un dispositif efficace de formation en amont de l'installation, à la hauteur des enjeux de renouvellement des générations en agriculture.

Une décision qui va freiner l'installation en AB des populations non agricoles

Aujourd'hui, l'installation et la transmission ne sont plus seulement l'affaire de familles d'agriculteurs. En 2020, selon les chiffres de la FADEAR, 25% des exploitant-e-s agricoles ne s'installeront pas sur la ferme de leurs parents. Ainsi, de nouveaux profils de candidats, étrangers au monde agricole, se présentent avec des besoins de formation et d'accompagnement forts et très en amont du projet d'installation lui-même.

« Notre secteur est très dynamique, près de 20% des installations aujourd'hui se font en agriculture biologique. Et la bio attire de plus en plus de profils en reconversion professionnelle, qui ne viennent pas du monde agricole, parmi lesquels un grand nombre de femmes. Ces publics ont besoin d'un accompagnement spécifique : le leur supprimer revient à leur fermer l'accès à l'installation » s'inquiète Nadou Masson, secrétaire nationale FNAB en charge des questions installation/transmission.

Il est nécessaire d'ouvrir un débat national sur le renouvellement des générations agricoles

Le fonds VIVEA est aujourd'hui alimenté par les producteurs et productrices. Si leur demander de financer intégralement la formation de leur futur repreneur n'est peut-être plus adapté dans un contexte en pleine mutation (le coût des formations pré-installation a été multiplié par 5 en moins de 10 ans), il est pourtant essentiel d'assurer le maintien de ce type d'action spécifique de formation en amont.

« Si on peut entendre que VIVEA ne peut pas assumer seule la formation des générations agricoles de demain, il nous semble inacceptable que la décision soit intervenue aussi brutalement sans aucune construction de solution de remplacement. La reprise de nos fermes dans de bonnes conditions est un sujet qui nous concerne autant que notre formation continue » explique Nadou Masson.

Contact presse :

Nadou Masson – secrétaire nationale Installation Transmission à la FNAB : 06 87 48 50 93

Guillaume Riou - président de la FNAB : 06 30 09 56 56